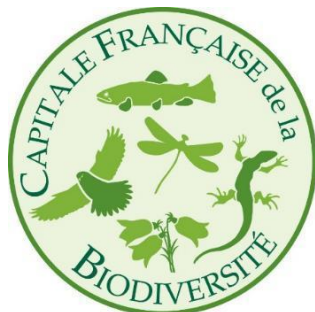




MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plante&Cité
Ingénierie de la nature **en ville**



Dossier de presse

Le 16 novembre 2021

***Palmarès de la 10^e édition du concours « Capitale française de la Biodiversité »
sur le thème « Eau & Biodiversité »***

La Roche-sur-Yon est élue « Capitale française de la Biodiversité 2021 »

La ville vendéenne de La Roche-sur-Yon devient la dixième « Capitale française de la Biodiversité ». Avec les 6 autres collectivités lauréates, elle offre un exemple frappant de restauration et de protection des cours d'eau et zones humides, essentiels à la biodiversité.

Le sujet de l'eau est central pour La Roche-sur-Yon qui se situe en tête de bassin versant avec des enjeux importants sur la qualité des masses d'eau, et qui compte une grande diversité de zones humides (125 km de cours d'eau, 550 zones humides, 454 mares référencées dont 70 sur le domaine public).

Consciente des enjeux et de la fragilisation des continuités écologiques aquatiques par l'urbanisation et l'activité agricole, la commune a fait le choix de les restaurer en développant la connaissance de la trame humide et bleue de son territoire : l'effacement d'ouvrages sur la rivière Yon a ainsi permis de rendre 6 km d'écoulement libre. Outre les changements de physionomie du cours d'eau, les bénéfices pour la biodiversité sont d'ores et déjà visibles avec



La-Roche-sur-Yon / Sur le site d'Alluchon, la rivière a retrouvé un écoulement naturel.

© Myriam Bou

une diminution de la pression des espèces exotiques envahissantes (flore et faune piscicole tels que poisson-chat et perche-soleil) et une meilleure qualité de l'eau. En plus de ces indicateurs, la présence de la Loutre en centre-ville est un signal fort de la qualité de l'environnement urbain.

Dotée d'une solide expertise interne, la commune s'appuie sur un diagnostic de terrain très fin associant de nombreux acteurs techniques et scientifiques (associations naturalistes, établissements d'enseignement supérieur et technique...). La modélisation de ses réseaux écologiques offre un outil

opérationnel pour différentes politiques publiques (biodiversité, gestion des milieux aquatique et prévention du risque d'inondation, ressource en eau, urbanisme et aménagement du territoire...), et les travaux de gestion et de restauration des milieux naturels, souvent réalisés en régie, sont d'ampleur et variés.

Éducation à la nature, désimperméabilisation et requalification du milieu urbain complètent ce travail, à l'image de la place Napoléon, autrefois parvis minéral et transformée en lieu de vie et d'eau.

[Pour en savoir plus](#)

*La ville de la Roche-sur-Yon recevra son trophée de « Capitale française de la Biodiversité 2021 » **mercredi 17 novembre 2021 à 15h au Salon des Maires et des Collectivités locales** à Paris (Salle Océane).*

6 autres collectivités récompensées aux côtés de La Roche-sur-Yon

Val-de-Vesle (922 habitants, Marne),
« Meilleur village pour la biodiversité 2021 »

Val-de-Vesle est un village champenois qui œuvre pour la préservation foncière et fonctionnelle des abords de ses rivières et de sa zone humide exceptionnelle, le marais de Courmelois, dont la gestion et l'animation sont assurées par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne. Un Atlas de la Biodiversité communale réalisé en 2017 avec la Ligue pour la protection des Oiseaux a permis de connaître finement les enjeux naturalistes locaux, qui sont traduits par l'adoption par la commune d'un plan d'action sur la trame verte et bleue avec la création d'un réseau de mares, la plantation de haies et de vergers de variétés anciennes mais aussi sensibilisation et éducation à la nature. L'école élémentaire du village anime ainsi une « aire terrestre éducative », dispositif de gestion participative d'une petite parcelle d'espace naturel et support du projet pédagogique sur plusieurs années.

[Pour en savoir plus](#)



Val-de-Vesle / Sortie dans le cadre de l'aire terrestre éducative.

© Val-de-Vesle

Deux petites villes, Ungersheim et La Motte-Servolex, se voient attribuer conjointement le trophée de « meilleure petite ville pour la biodiversité 2021 », leurs actions étant particulièrement complémentaires et offrant ensemble un large panorama des initiatives nombreuses parmi les communes de 2 000 à 20 000 habitants.

Ungersheim (2 341 habitants, Haut-Rhin),
« Meilleure petite ville pour la biodiversité 2021 » (ex-aequo)

Inscrite dans la démarche des « villes et villages en transition », la commune d'Ungersheim accueille depuis les années 80 l'écomusée d'Alsace. Créé sur une friche industrielle de mines de potasse, l'écomusée d'Alsace est devenu, au fil des années et grâce au travail d'aménagement et de génie écologique de nombreux bénévoles, un site riche d'une grande biodiversité grâce à la variété de ses habitats : le village, les champs, les forêts, les zones humides, les friches... avec l'eau au centre de ce système. Au point que le patrimoine naturel est désormais l'une de ses quatre collections, aux côtés du patrimoine bâti, mobilier et des savoir-faire. Le travail



Ungersheim / Le Jardin du coquelicot fournit la cuisine scolaire et la conserverie associative en légumes bio. © Raphaël Ziegler

d'inventaire naturaliste y est remarquable et continu, il nourrit travaux et projets, et fait de l'écomusée un important centre d'éducation à la nature.

Située dans la plaine céréalière d'Alsace et dans un couloir majeur de migration des oiseaux, la commune expérimente d'autres systèmes agricoles, moins hydrovores et énergivores, et plus résilients avec une régie municipale agricole et un chantier d'insertion de maraîchage bio et en permaculture, l'ensemble fournissant la restauration scolaire et une filière d'ateliers de transformation en circuit court (légumerie-conserverie, pressoir à fruits, à huile, champignonnière, micro-malterie, micro-brasserie...). Ce développement d'une agriculture locale, bio, durable et beaucoup moins irriguée se veut un exemple et une inspiration pour les agriculteurs, et contribue à préserver la ressource en eau et à restaurer un écosystème rural plus accueillant pour la faune sauvage.

[Pour en savoir plus](#)

La Motte-Servolex (12 390 habitants, Savoie),
« **Meilleure petite ville pour la biodiversité 2021** » (*ex-aequo*)

La commune savoyarde, voisine de Chambéry, s'est dotée en 2014 d'un plan d'action Biodiversité en ville, véritable programme d'aménagements doté d'un financement pluriannuel. Parmi les nombreuses actions mises en œuvre, la plantation de 4,5 km de haies vives d'essences d'arbres et d'arbustes locales illustre la capacité de transformation rapide, efficace et peu coûteuse du paysage urbain. Ces haies jouent en effet un rôle majeur à la fois pour le cycle de l'eau et pour la biodiversité : le long des cours d'eau elles maintiennent les berges et apportent ombre et fraîcheur favorables à la faune piscicole, le long des champs, voiries, résidences ou dans les espaces verts elles favorisent aussi l'infiltration de l'eau de pluie dans les sols et forment des corridors importants de déplacements pour la faune.



La Motte-Servolex / Zone d'extension des crues de la Leysse. © Photec pro

Pour ne pas augmenter l'artificialisation des sols, les élus de La Motte-Servolex ont fait le choix de construire un nouveau quartier d'habitation sur une ancienne carrière qui fut longtemps un dépôt de matériaux inertes. Cet « écohomeau » bénéficie d'un cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales ambitieux qui fait une large place à l'eau, avec une gestion locale des eaux pluviales via un réseau de noues et un parc-nature connecté à une zone humide d'importance patrimoniale à restaurer et valoriser.

Enfin, avec Chambéry métropole, intercommunalité compétente pour la gestion des milieux aquatiques et du risque d'inondation, la Leysse a bénéficié sur le territoire de la commune de la création de zones d'expansion et de reméandrage contribuant à restaurer le cours de la rivière, canalisée et enserrée entre deux digues depuis plus de 150 ans.

[Pour en savoir plus](#)

Lille (232 787 habitants, Nord), « **Meilleure grande ville pour la biodiversité 2021** ».

La capitale nordiste est une ville très dense et minérale, où l'on a caché au fil du temps l'eau dont elle tire pourtant l'origine de son nom. Depuis plusieurs années, elle inverse la tendance en créant un maillage dense de mares urbaines et en restaurant les berges de la rivière Deûle comme des canaux de la Citadelle, véritable poumon vert. Éluée Capitale française de la Biodiversité en 2012 sur le thème « Biodiversité & citoyenneté », Lille continue dix ans plus tard de s'appuyer sur une puissante participation des citoyens et associations locales, qu'elles soient



Lille / Renaturation de berge sur la Deûle.

© Ville de Lille

naturalistes ou non. Encadrée par des agents communaux d'une grande maîtrise scientifique comme technique, cette force citoyenne réalise de véritables chantiers de restauration écologique, à l'instar de l'amélioration des berges de la Deûle.

La place de l'eau, et de la faune et flore qui y sont associées, est aussi importante dans l'aménagement de l'écoquartier de la Haute-Deûle où la gestion des eaux pluviales, conçue via un système de noues plantées, de jardins d'eau et de fossés au cours de la précédente décennie, s'oriente désormais vers la création et la mise en réseau de zones humides fonctionnelles et paysagères, en s'appuyant sur un solide diagnostic écologique et un suivi naturaliste exceptionnel.

La désimperméabilisation et la végétalisation des façades publiques comme privées et des cours d'écoles contribuent elles aussi à redonner un peu plus de place à la nature et à l'eau en ville, avec des effets attendus en matière de limitation de l'effet d'îlot de chaleur urbain lors d'épisodes de canicule.

[Pour en savoir plus](#)

La communauté de communes Saône-Beaujolais (35 communes, 44 277 habitants, Rhône),
« **Meilleure intercommunalité pour la biodiversité 2021** ».

La communauté de communes Saône-Beaujolais s'est lancée depuis 2017 dans ce qu'elle appelle le « Marathon de la biodiversité » : créer 42 km de haies et réhabiliter et/ou créer 42 mares sur son territoire d'ici en 5 ans. Un pari gagnant qui sera achevé cet hiver, et qui a séduit l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse qui a financé le projet. L'objectif était de restaurer les fonctionnalités écologiques de ce qu'on appelle la trame « turquoise » c'est-à-dire un réseau à la fois vert (prairies, forêts, espaces agricoles) et bleu (cours d'eau, zones humides, mares...) au sein duquel faune et flore peuvent vivre et se développer, mais aussi de restaurer des éléments du paysage rural qui améliorent la qualité de l'eau et limitent les effets néfastes du ruissellement. Collectivités, citoyens, lycéens, étudiants, chercheurs mais aussi propriétaires privés et exploitants viticoles sont associés et impliqués dans ces aménagements, ainsi que dans leur entretien et protection futurs.

Via son syndicat mixte de gestion de rivières, la communauté de communes Saône-Beaujolais restaure aussi les continuités écologiques de ses cours d'eau. Sur la soixantaine d'obstacles à l'écoulement identifiés, 50 ont déjà fait l'objet de travaux dont 40 avec un effacement total, au bénéfice notamment d'espèces aquatiques patrimoniales : Lamproie de Planer, Chabot, Truite fario ou Ecrevisse à pieds blancs.

[Pour en savoir plus](#)



Communauté de communes Saône-Beaujolais / Chantier écovolontaire de création d'une mare. © CC Saône Beaujolais

La Celle (350 habitants, Cher), prix « **Coup de cœur du Jury** ».

Depuis plus de dix ans, le village de La Celle travaille avec l'association naturaliste Nature 18 et le Conservatoire d'espaces naturels du Centre-Val de Loire à la protection de zones humides classées Natura 2000. Acquisitions foncières, réouverture des milieux, mesures de gestion sont dirigées notamment vers la sauvegarde d'un papillon protégé et emblématique, l'Azuré des Mouillères, en danger critique d'extinction à l'échelle régionale et dont le village de La Celle abrite l'unique population connue dans le département du Cher.

[Pour en savoir plus](#)



La Celle / L'Azuré des mouillères (*Maculinea alcon*). © Xavier HOUARD-Opie

Retrouvez l'ensemble de ces lauréats 2021 lors du **webinaire « Eau & biodiversité »** qui se déroulera jeudi 9 décembre 2021 de 14h à 16h, [renseignements et inscriptions](#).

L'édition 2022 du concours Capitale française de la Biodiversité est d'ores et déjà ouverte, communes et intercommunalités françaises sont invitées à candidater jusqu'au 31 janvier 2022 sur www.capitale-biodiversite.fr afin de faire connaître et valoriser leurs réussites autour du thème « **Paysage & Biodiversité** ».

Contacts presse :

Florence Barreto / Emma Vega, Office français de la biodiversité – presse@ofb.gouv.fr

tél. 06 98 61 74 85 - 07 63 11 21 51

Ludovic Provost, Plante & Cité – ludovic.provost@plante-et-cite.fr – tél. 02 41 72 38 15 - 06 01 33 68 17

Gilles Lecuir, ARB îdF – gilles.lecuir@institutparisregion.fr – tél. 01 77 49 76 25 - 06 09 69 00 61

Le concours Capitale française de la Biodiversité est organisé par [l'Office français de la biodiversité, Plante & Cité](#), centre technique national sur les espaces verts et la nature en ville, [l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France](#), avec la participation du [Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement \(Cerema\)](#). Elle est soutenue par les ministères de la [Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales](#) et de la [Transition écologique](#). Enfin, elle s'appuie sur de [nombreux autres partenaires](#), réunis au sein de son [Comité scientifique et technique](#) en charge de l'évaluation des candidatures.

[La Roche-sur-Yon](#) est la 10^e Capitale française de la Biodiversité, elle succède à la [Métropole de Lyon](#) (2019), [Besançon](#) (2018), [Muttersholtz](#) (2017), [Rennes](#) (2016), [Strasbourg](#) (2014), [Niort](#) (2013), [Lille](#) (2012), [Montpellier](#) (2011) et [Grande-Synthe](#) (2010).

www.capitale-biodiversite.fr